

Tahar Habib, à compter du 1er janvier 1969
 Mohamed Kadri Mansouri, à compter du 1er janvier 1969
 Ahmed ben Salah, à compter du 1er janvier 1969

SECRETARIAT D'ETAT A L'AGRICULTURE

MEETING HIPPIQUE

Arrêté du Secrétaire d'Etat à l'Agriculture du 22 octobre 1969, autorisant l'ouverture du Meeting Hippique 1969-1970.

Le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture,

Vu le décret n° 69-99 du 18 mars 1969, portant réorganisation de la gestion des manifestations hippiques et du fonctionnement du pari-mutuel ;

Arrête :

ARTICLE PREMIER. — L'Office de l'Elevage et des Pâturages est autorisé à ouvrir l'Hippodrome de Kassar Said du 5 octobre 1969 au 31 mai 1970 et faire tenir des meetings hippiques tous les dimanches conformément au programme soumis à l'approbation du Secrétaire d'Etat à l'Agriculture.

ART. 2. — le contrôle et la régularité des courses hippiques durant la saison susvisée seront assurés par un conseil de commissaires composé comme suit :

M. Abdelhamid Ennigrou, Commissaire Général

Dr. Abderrahman El Béji, Commissaire

Dr. Khaled Hicheri, Commissaire

Dr. Abdeljelil Bourghida, Commissaire

Tunis, le 22 octobre 1969

Le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture,

ABDALLAH FARHAT.

Vu :

Le Secrétaire d'Etat à la Présidence,

BAHI LADGHAM

SECRETARIAT D'ETAT AUX AFFAIRES CULTURELLES ET A L'INFORMATION

TABLEAUX COMPLEMENTAIRES D'AVANCEMENT

ANNEE 1966

Attachés de recherches

Pour le 4ème échelon :

Mohamed Messaoud Chabbi à compter du 1er juillet 1966

ANNEE 1967

Commis d'Administration

Pour le 1er échelon :

Mlle Houda Bartkis à compter du 1er décembre 1967

Habaïli Korbaâ, à compter du 1er décembre 1967

Mlle Ghalloussi Ouassila, à compter du 1er décembre 1967

ANNEE 1968

Conservateurs adjoints

Pour le 2ème échelon :

Mme Samira Sethom, à compter du 1er novembre 1968

Mlle Aziza ben Tanfous, à compter du 1er novembre 1968

Attaché de recherches

Pour le 2ème échelon :

Mme Latifa Slim, à compter du 1er novembre 1968

Attaché de presse

Pour la 3ème classe 1er échelon :

Salah Ennafti, à compter du 15 octobre 1968

Inspecteur de l'Education Sociale

Pour le 5ème échelon :

Ahmed Laghmani, à compter du 1er octobre 1968

TABLEAU D'AVANCEMENT

ANNEE 1969

Conservateur

Pour le 2ème échelon :

Brahim Chabbouh, à compter du 1er juillet 1969

Conservateur adjoint

Pour le 3ème échelon :

Mongi Ennaïfar, à compter du 1er novembre 1969

Inspecteur adjoint des monuments historiques

Pour le 7ème échelon :

Mohamed Fendri, à compter du 1er janvier 1969

Attachés de recherches

Pour le 5ème échelon :

Mohamed Messaoud Chabbi, à compter du 1er janvier 1969

Pour le 3ème échelon :

Hédi Slim, à compter du 1er janvier 1969

Guides d'archéologie

Pour le 6ème échelon :

Abdellaziz Belhadj, à compter du 1er janvier 1969

Tahar Berbèche, à compter du 1er janvier 1969

Mohamed Habib ben Hamida, à compter du 1er janvier 1969

Sassi Charai, à compter du 1er juillet 1969

Pour le 4ème échelon :

Mohamed Chadli Aïouaz, à compter du 1er janvier 1969

Pour le 3ème échelon :

Fredj Chérif, à compter du 1er janvier 1969

Conseiller de presse

Pour la 2ème classe :

Hassen Abbès, à compter du 1er septembre 1969

Secrétaires de presse

Pour la 2ème classe 2ème échelon :

Mokhtar Jammal, à compter du 1er décembre 1969

Chadli Lakhdar, à compter du 1er décembre 1969

Pour la 3ème classe 2ème échelon :

Noureddine Hamdani, à compter du 1er janvier 1969

Mahmoud Bayram, à compter du 1er décembre 1969

Hédi Nahdi, à compter du 1er décembre 1969

Ali ben. Khamsa, à compter du 1er décembre 1969

Pour la 3ème classe 1er échelon :

Abdelkader Maâlej, à compter du 1er juillet 1969

Ismaïl Boulahia, à compter du 1er juillet 1969